



Assemblée générale

Distr. générale
23 décembre 2008
Français
Original : arabe

Soixante-troisième session

Point 49 de l'ordre du jour

Développement durable

Rapport de la Deuxième Commission

Rectificatif

Chapitre II, section B, projet de résolution A/C.2/63/L.3/Rev.1

Lire comme suit la deuxième phrase du paragraphe 9 :

Par la suite, l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, le Chili, la Chine, Chypre, le Danemark, l'Égypte, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Jordanie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, le Monténégro, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République arabe syrienne, la République de Moldova, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les Seychelles, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède se sont joints aux auteurs du projet.

² La République arabe syrienne s'est ultérieurement retirée de la liste des auteurs du projet de résolution.

